

# AVIS PUBLIC

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**PROJET DE RÈGLEMENT 2026-429 AMENDANT LE RÈGLEMENT 2017-324 INTITULÉ  
RÈGLEMENT DE ZONAGE, AFIN D'ENCADRER LA CONSTRUCTION DE BÂTIMENT DE  
GARDE D'ANIMAUX DE FERME SUR LES TERRAINS SITUÉS EN ZONE AGRICOLE  
DONT L'USAGE PRINCIPAL EST DE NATURE RÉSIDENIELLE**

Le projet de règlement mentionné ci-dessus a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 2 juin 2026.

Une assemblée publique de consultation se tiendra **le mardi 7 juillet 2026, à 20 h**, à l'endroit habituel des séances du conseil, soit au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique. Au cours de cette assemblée publique, le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 1199, rue Principale, à Saint-Dominique, durant les heures régulières d'ouverture où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ainsi que sur le site Internet.

Donné à Saint-Dominique, ce 3 juin 2026.



Jolyane Lamarche  
Greffière adjointe